

# Engagement local en faveur de l'inclusion des Roms

Étude de localité  
Lille (France),  
2016

Auteur : Aurélien Dierckens

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ** : le présent document a été commandé par contrat par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) pour le projet [Engagement local en faveur de l'inclusion des Roms](#). Les informations et les opinions contenues dans le document ne reflètent pas nécessairement les opinions ou la position officielle de la FRA. Le document est mis à la disposition du public dans un souci de transparence et à titre informatif uniquement et ne constitue ni un conseil juridique ni un avis juridique.

## Table des matières

1. Résumé .....	3
2. Description du contexte local.....	3
Difficultés liées aux « villages d’insertion » .....	6
Vue d’ensemble des acteurs locaux.....	8
Objectif général du projet LERI dans la métropole de Lille.....	10
3. Méthodologie de RAP employée .....	13
1 <sup>er</sup> cycle de RAP : évaluation participative des besoins .....	13
1. Entretiens et visites .....	13
2. Définition d’une vision d’avenir communautaire.....	15
2 <sup>e</sup> cycle de RAP : concevoir les groupes d’expression .....	17
3 <sup>e</sup> cycle de RAP : mise en œuvre des groupes d’expression.....	19
4 <sup>e</sup> cycle de RAP : formation des Roms et des non-Roms travaillant avec/pour les Roms afin d’accroître la participation des Roms .....	19
4. Les interventions locales : buts, partenaires, processus et résultats .....	21
5. Analyse, discussion et enseignements tirés .....	23
6. Conclusions et recommandations .....	26

# 1. Résumé

Les actions mises en œuvres dans le cadre du projet de recherche « Engagement local en faveur de l'inclusion des Roms » (LERI) dans la métropole de Lille étaient axées sur le renforcement de la confiance et sur l'autonomisation des Roms originaires des États membres de l'Union européenne, principalement de Roumanie, vivant dans les « villages d'insertion ». Il s'agit de maisons mobiles (dans certains cas d'appartements) mis en place par les autorités communales et régionales de la métropole de Lille afin d'héberger des familles roms dans sept communes: Lezennes, Hellemmes, Roubaix, Tourcoing, Lille, Halluin et Faches Thumesnil. D'emblée lors de la création des « villages d'insertion », des efforts ont été faits pour faciliter la participation des Roms dans les structures consultatives mises en places par l'association qui gère les sites. Peu de progrès ont toutefois été accomplis. À l'aide de diverses techniques de recherche-action participative (RAP), le projet de recherche LERI dans la métropole de Lille avait pour objectif a) de comprendre les obstacles qui empêchaient les familles roms de participer à ces structures et b) de créer des conditions plus propices à leur participation. En pratique, l'approche utilisée reposait sur des « groupes d'expression », une série de réunions informelles entre les familles roms et l'association qui gère les « villages d'insertion » que les Roms ont été invités à organiser eux-mêmes. En suivant et en évaluant l'évolution des réunions, l'équipe LERI a mis en évidence les principaux obstacles à l'intégration des familles roms dans les « villages d'insertion » et ses principaux moteurs, et elle a formulé une série de recommandations avec des implications pour l'intégration des Roms dans la métropole de Lille, mais aussi dans d'autres régions d'Europe.

**Mots clés/étiquettes** : participation, logement, insertion, expression, formation.

## 2. Description du contexte local

La métropole de Lille est située dans la région du Nord-Pas de Calais et est bien intégrée dans l'environnement urbain en ce qui concerne les infrastructures, les réseaux de transport et les activités économiques. Selon les estimations actuelles, 3 116 migrants roms, essentiellement originaires de Roumanie, vivent actuellement dans des bidonvilles dans la région du Nord-Pas de Calais. La présence rom est considérable dans la métropole de Lille (où vit 92,5% de la population de la région)<sup>1</sup>.

Des efforts ont été consentis à différents niveaux d'administration afin de remédier à la difficile situation des Roms vivant dans des bidonvilles dans la métropole de Lille. La stratégie nationale d'intégration des Roms adoptée par la France en 2011 a vu une série d'initiatives positives au niveau national en vue de répondre aux besoins de toutes les populations marginalisées, dont les Roms<sup>2</sup>. La

---

<sup>1</sup> Réseau associatif Romá Nord-Pas de Calais (2013), *Étude régionale des besoins en formation et en insertion professionnelle des personnes de nationalité roumaine de culture rom*, Lille.

<sup>2</sup> La stratégie nationale d'intégration des Roms de la France définit des politiques axées sur l'élimination progressive de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans tous les groupes marginalisés, dont les Roms et les Gens du voyage, en particulier dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé et du logement. La stratégie insiste sur l'importance de mettre au point des mesures destinées à permettre aux Roms et aux Gens du voyage d'accéder aux politiques de droit commun. [http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/roma\\_france\\_strategy\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/roma_france_strategy_fr.pdf)

stratégie est intégrée aux plans locaux afin de « contribuer à garantir l'intégration des migrants roms, plus particulièrement au niveau de l'accès au logement, à la santé, à l'éducation et à l'emploi, et aussi de façon plus générale au niveau de la lutte contre la discrimination ». La stratégie prévoyait aussi des engagements financiers à l'appui de la mise en œuvre des projets d'intégration des Roms. Il est également à noter qu'une délégation interministérielle au logement, chargée de promouvoir une stratégie interministérielle de résorption des bidonvilles, a été créée.

En novembre 2011, Michel-François Delannoy, vice-président de Lille Métropole, a présenté une contribution régionale à la stratégie nationale d'intégration des Roms<sup>3</sup>. Le logement et l'inclusion étaient deux éléments importants de la stratégie d'intégration des Roms du Nord-Pas de Calais. En ce qui concerne le logement, l'objectif de la stratégie régionale était d'éliminer les bidonvilles et de trouver des solutions en matière de logement et d'intégration. La stratégie prévoyait la création de 200 places dans des « villages d'insertion ». Ces villages sont un service social de logement spécialisé destiné aux migrants roms originaires de Roumanie. Il s'agit d'un service social temporaire fourni aux familles qui souhaitent rester en France et s'intégrer dans la société française. Les familles qui sont sélectionnées pour rejoindre ces « villages d'insertion » doivent accepter de respecter certaines conditions et d'assumer certaines responsabilités, notamment de respecter certaines règles d'hébergement et d'apprendre le français, de chercher un emploi et de scolariser leurs enfants.

Les « villages d'insertion » trouvent leur origine dans une évaluation des besoins (mission de coordination) réalisée dans le Nord-Pas de Calais entre novembre 2007 et octobre 2008 par l'association AFEJI pour le compte de la direction départementale de la cohésion sociale. Cette évaluation a mis en évidence la nécessité de créer un lieu d'hébergement et d'accompagnement expressément destiné à une partie de la population des citoyens mobiles de l'Union européenne. L'AFEJI, une organisation de la société civile, a proposé de créer des « villages d'insertion » à la fin de l'année 2008, et les premiers villages ont commencé à être mis en place en 2009. Dans le contexte de l'adoption de la stratégie régionale d'intégration, la présidente de Lille Métropole, Martine Aubry, a annoncé la décision de soutenir la création de nouveaux « villages d'insertion » dans les différentes communes de la métropole (qui en compte 81). Sept communes ont répondu à l'appel et des « villages d'insertion » sont aujourd'hui présents à Lezennes, Hellemmes, Roubaix, Tourcoing, Lille, Halluin et Faches Thumesnil.

Les « villages d'insertion » sont de petites unités d'hébergement, essentiellement dans des maisons mobiles, mais aussi dans des appartements. En 2013, la ville de Tourcoing a choisi de participer à l'initiative en mettant à disposition une maison divisée en trois appartements. Les sites, qui sont bien intégrés dans l'environnement urbain, occupent souvent une position centrale ; et, à leur arrivée, les familles qui y vivent bénéficient d'un accompagnement afin de les aider à se familiariser avec leur environnement local et avec les différentes institutions et les différents interlocuteurs qui leur fourniront des services au quotidien. Ce type d'accompagnement est nécessaire car, en raison de leur

---

<sup>3</sup> Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) (2011), Contribution régionale du Nord-Pas de Calais à une stratégie nationale pour l'intégration des populations Roms à l'horizon 2020, novembre 2011, Lille.

situation de citoyens mobiles de l'Union européenne, les familles ont souvent du mal à comprendre les procédures administratives françaises. Il s'agit notamment de leur fournir des informations sur les droits et les devoirs liés au séjour dans les « villages d'insertion ». Cet accompagnement prend la forme d'une médiation individuelle ou collective et se poursuit tout au long du séjour des familles. Il vise à faciliter l'échange d'informations et la coopération.

Les « villages d'insertion », projet d'intégration des Roms, hébergeaient 134 personnes au moment où le projet de recherche LERI a été mis en œuvre. Ils offrent aux familles roms qui y vivent un hébergement stable. Le logement se compose de chambres meublées individuelles, d'un coin cuisine et d'une salle de bain. Les sites offrent un environnement sûr aux familles roms et répondent à tous leurs besoins fondamentaux, y compris le respect de leur vie privée. En plaçant les « villages d'insertion » au cœur de chaque commune plutôt qu'à distance de celles-ci, le projet vise aussi à favoriser le contact entre les Roms et les membres non roms du voisinage, et à éviter ainsi l'isolement qui touchent si souvent les communautés roms. En répondant aux besoins fondamentaux des familles roms qui vivent dans les « villages d'insertion », le projet vise à les encourager à réfléchir à leurs besoins à plus long terme et à agir en conséquence, en particulier en matière de recherche d'emploi (et par l'intermédiaire d'un emploi, d'un logement à long terme en dehors des « villages d'insertion »).

Plus précisément, les « villages d'insertion » fournissent à leurs habitants les services suivants, qui devraient contribuer à leur intégration :

- services culturels et de loisir : en pratique, plusieurs familles roms qui vivent dans les « villages d'insertion » utilisent les médiathèques, les maisons des jeunes et de la culture ou pratiquent des activités sportives telles que la natation, la danse ou le football. Comme ces activités se déroulent souvent en présence des membres de l'association qui gère les « villages d'insertion », elles servent aussi à renforcer les liens entre les familles roms et l'administration ;
- services de santé : un médecin est présent à proximité de tous les « villages d'insertion ». Les familles ont le droit de passer des visites médicales et de recevoir des informations concernant l'accès à des médecins/établissements médicaux spécialisés qui sont en mesure de leur fournir un accompagnement sur mesure ;
- langue française : les familles ont accès à des cours de français gratuits, car il est reconnu que la maîtrise du français est souvent une condition essentielle pour trouver un emploi ;
- éducation : l'accès à un logement stable donne aux familles la possibilité d'entamer, de reprendre ou de poursuivre la scolarisation de leurs enfants. La scolarisation est possible à partir de l'âge de trois ans et obligatoire à partir de l'âge de six ans. En partenariat avec la mairie, les administrateurs des « villages d'insertion » aident les parents roms à inscrire leurs enfants à l'école et à comprendre le système scolaire ;
- accès au marché du travail : avant 2014 (lorsque les « mesures transitoires » étaient encore en place concernant l'accès des ressortissants roumains et bulgares au marché du travail français), les « villages d'insertion » fournissaient aux familles des permis de travail et une assistance à l'envoi de candidatures. Depuis 2014 et la levée des « mesures transitoires », les citoyens roumains ont le droit de s'inscrire auprès des services publics de

l'emploi. Les « villages d'insertion » continuent néanmoins d'apporter aux familles d'autres formes d'aide en matière d'emploi, à savoir : des informations sur les institutions du marché du travail français, la rédaction de CV et de candidatures, la recherche d'emploi, la médiation avec les employeurs, les bilans sur les avancées réalisées, l'accès à la formation, le recensement des besoins, et des informations concernant les droits et les devoirs des travailleurs et des candidats à l'emploi.

La principale faiblesse de la stratégie régionale d'intégration des Roms du Nord-Pas de Calais est qu'elle est exclusivement axée sur la métropole de Lille, au détriment des Roms qui vivent dans d'autres zones du Nord-Pas de Calais. Il est aussi important de noter qu'en tant que projet, elle n'apporte une aide qu'à une partie seulement de la population rom totale de la région. Le président de Lille Métropole a déclaré que la métropole offrirait des solutions d'intégration à 1 500 Roms. Il est en effet supposé que le reste des Roms rejoindra d'autres régions de France. Dans ce contexte, le président a lancé un appel à la solidarité aux autorités locales des autres régions de France afin qu'elles leur offrent un abri.

Jusqu'ici, on peut dire que les « villages d'insertion » ont été une réussite, du moins sur le plan de la volonté des Roms à participer au projet. Au moment de préparer ce rapport, le nombre de familles roms de la métropole de Lille demandant à être hébergées dans ces « villages d'insertion » dépassait de loin la capacité d'hébergement. Si cela a posé des difficultés en soi, étant donné que d'autres familles roms vivaient dans des bidonvilles dans les mêmes communes et espéraient pouvoir emménager dans les villages, cela témoigne aussi des avantages des « villages d'insertion » tels qu'ils sont perçus par leurs principaux bénéficiaires. En même temps, la mise en œuvre des « villages d'insertion » ne s'est pas faite sans difficulté.

### Difficultés liées aux « villages d'insertion »

Comme précisé précédemment, les conditions de vie des Roms sont très variables dans la métropole de Lille. La majorité des migrants roms continuent de vivre dans des bidonvilles et sont régulièrement expulsés de leurs camps<sup>4</sup>. Outre les « villages d'insertion », il existe d'autres actions d'intégration en faveur des familles roms qui vivent dans les camps, essentiellement mises en œuvre par les associations de la société civile actives dans les domaines de la santé et de la réduction de la pauvreté. Ces efforts s'inscrivent dans le contexte d'un plan régional d'aide à la résorption des bidonvilles axé sur la continuité de l'aide sociale, l'accès aux services publics, et des propositions de solutions de logement alternatives tel que prévu par la circulaire interministérielle du 26 août 2012<sup>5</sup>. Une autre dimension importante de la stratégie régionale du Nord-Pas de Calais susmentionnée est la création de services de médiation, notamment dans le domaine des soins de santé, avec la nomination de médiateurs professionnels<sup>6</sup>. Si ces efforts apportent une aide cruciale aux différentes familles roms, qui vivent souvent dans des conditions extrêmes, les expulsions de Roms vivant

---

<sup>4</sup> Amnesty International (2013) *Condamnés à l'errance. Les expulsions forcées des Roms en France*

<sup>5</sup> Circulaire interministérielle NOR INTK1233053C du 26/8/2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites.

<sup>6</sup> Entretien avec Patrick Vigneau, directeur d'Aréas – La Sauvegarde du Nord (2015)

dans des bidonvilles qui se poursuivent dans la métropole de Lille sont devenues un sujet sensible qui affecte la fourniture de l'aide. Les habitants du camp « Chemin Napoléon » à Hellemmes (à la limite avec le site de Lezennes) ont été expulsés (3 juin 2015)<sup>7</sup>.

L'existence des « villages d'insertion » a permis à plusieurs familles roms d'obtenir un logement stable et a facilité et favorisé leur processus d'intégration. Les familles roms qui ont emménagé dans les maisons mobiles et dans les appartements (23 chalets et trois appartements) vivent à présent dans une bien meilleure zone de Lille et ont accès à tous les services de base. Le projet fait cependant encore l'objet de critiques et a créé des tensions dans le voisinage. En effet, l'actualité liée aux Roms concerne essentiellement l'opposition locale au projet des « village d'insertion »<sup>8</sup>, les procédures juridiques en vue de fermer les villages<sup>9</sup>, les opposants confondant les villages d'insertion avec des camps informels. Le conflit communautaire se traduit par des expressions d'intolérance et par des manifestations publiques contre les projets d'intégration des Roms<sup>10</sup>. Au quotidien, les associations contribuent à réduire les stéréotypes et les préjugés en informant les différentes parties concernées. C'est important, car de nombreuses personnes au sein de la population locale non rom ne sont pas au fait des dispositions de la législation française qui prévoient l'égalité des droits en matière d'accès à l'éducation, au logement et à l'emploi pour les Roms.

Les conditions difficiles dans lesquelles se déroulait la mise en œuvre des « villages d'insertion » ont empiré lors des élections régionales qui se sont tenues du 6 au 13 décembre 2015. Marine Le Pen était la candidate du Front national lors de ces élections. La tension politique était à son comble, avec des sondages qui prédisaient une victoire de cette dernière<sup>11</sup>. Le débat politique a été marqué par le populisme, avec les Roms au centre des critiques et de la stigmatisation<sup>12</sup>. Les Roms étaient notamment présentés comme un problème majeur à éradiquer, plutôt que comme un défi social à relever grâce à des mesures d'intégration. Cela a à son tour influencé le contenu des stratégies politiques élaborées aux niveaux local, régional, national et européen. La région du Nord-Pas de Calais était et reste sous le feu des projecteurs à la suite de l'impact médiatique de la candidature de Marine Le Pen. La région a continué à connaître de fortes tensions politiques jusqu'à la divulgation des résultats des élections : la liste de centre-droit de Xavier Bertrand a remporté les élections régionales et Xavier Bertrand est devenu le nouveau président de la nouvelle région des Hauts-de-France.

---

<sup>7</sup> Disponible à l'adresse suivante : [http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir\\_35737.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir_35737.pdf)

<sup>8</sup> Dailymotion, vidéo : *Roms: le camp d'insertion crée la polémique à Lezennes*, disponible à l'adresse suivante : [www.dailymotion.com/video/xt6k7z\\_roms-le-camp-d-insertion-cree-la-polemique-a-lezennes\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xt6k7z_roms-le-camp-d-insertion-cree-la-polemique-a-lezennes_news)

<sup>9</sup> La Voix du Nord, *À Lezennes, le nouveau village d'insertion attise les passions*, 31 août 2015, disponible à l'adresse suivante : [www.lavoixdunord.fr/region/a-lezennes-le-nouveau-village-d-insertion-attise-les-passions-jna0b0n658790](http://www.lavoixdunord.fr/region/a-lezennes-le-nouveau-village-d-insertion-attise-les-passions-jna0b0n658790)

<sup>10</sup> France 3, *Lezennes: manifestation contre les camps roms ce samedi matin*, 14 septembre 2015, disponible à l'adresse suivante : <http://nord-pas-de-calais.france3.fr/2013/09/14/lezennes-manifestation-contre-les-camps-roms-ce-samedi-matin-318395.html> Dans la localité voisine de Hellemmes : [www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/10/28/97001-20121028FILWWW00059-une-manifestation-anti-roms-degenere.php](http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/10/28/97001-20121028FILWWW00059-une-manifestation-anti-roms-degenere.php)

<sup>11</sup> France 3, « Élections régionales : Le Pen en tête et le PS aux fraises », 20 juin 2015: <http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/2015/06/20/elections-regionales-nord-pas-de-calais-picardie-marine-le-pen-fn-en-tete-et-le-ps-aux-fraises-selon-un-sondage-752195.html>

<sup>12</sup> La Voix du Nord, (16 octobre 2015) «Métropole lilloise : les Roms au centre d'une polémique entre Marine Le Pen et Gérald Darmanin ».

## Vue d'ensemble des acteurs locaux

Ce chapitre donne une vue d'ensemble des acteurs locaux qui ont eu une influence importante sur la manière dont le projet de recherche LERI a été conçu et mis en œuvre dans la métropole de Lille. La principale partie prenante était une organisation de la société civile appelée AFEJI, qui a été sélectionnée dans le cadre d'un appel d'offres afin de gérer le projet « villages d'insertion ». En 2007, l'AFEJI a introduit une demande de financement afin de développer un projet de réaménagement des bidonvilles dans la métropole de Lille. Le projet prévoyait la création de petites unités destinées à héberger et à accompagner la population rom de Roumanie. Ce projet a été sélectionné en vue d'un financement par la Métropole Européenne de Lille, l'organisme régional chargé de la métropole de Lille.

Un autre acteur important au niveau local a été l'association La Sauvegarde du Nord, qui a notamment fourni des services de médiation dans le domaine des soins de santé. L'association fournit des informations et une aide en matière de soins de santé aux personnes en fonction de leurs besoins, elle les aide à faire valoir leurs droits sociaux et les guide à travers le système national de soins de santé. Ce projet a une dimension nationale puisqu'il bénéficie du soutien du collectif Romeurope et de la direction générale de la santé (DGS). Outre ce projet, La Sauvegarde du Nord mène d'autres activités visant à réduire les niveaux de pauvreté des personnes qui vivent dans les bidonvilles : une plateforme afin de permettre aux résidents locaux de faire du bénévolat (observation et veille sociale), qui est active depuis 2002, et des travailleurs sociaux qui apportent une assistance individuelle aux personnes dans le besoin (diagnostic global et individualisé), depuis 2013.

Les deux associations ont une influence considérable sur les membres de la communauté locale avec une attitude pro-Roms. Les deux associations sont aussi en mesure d'influencer la prise de décisions. A ce titre, elles proposent et lancent de nouvelles initiatives. Les associations jouent un rôle important dans la détermination des besoins des Roms et dans leur communication dans les médias. Elles ont aussi développé les compétences et l'expérience nécessaires pour contribuer activement aux projets d'insertion professionnelle. L'AFEJI a été choisie comme partenaire local afin de mettre en œuvre les interventions locales du projet LERI dans la métropole de Lille en raison de son travail en étroite coopération avec d'autres associations qui font partie du réseau Romá<sup>13</sup>. Les liens entre l'AFEJI et ce réseau d'associations roms confèrent à l'AFEJI une plus grande légitimité aux yeux de la communauté locale, notamment des familles roms.

Les interventions mises au point dans le cadre du projet de recherche LERI (décrites à la section 3 ci-après) ont été conçues et mises en œuvre avec et pour le compte des familles roms qui vivent dans les « villages d'insertion » de sept communes : Lezennes, Hellemmes, Roubaix, Tourcoing, Lille, Halluin et

---

<sup>13</sup> Ce réseau rassemble des associations du Nord-Pas de Calais (Secours Catholique Caritas France, et FNARS Nord-Pas de Calais) et des ONG du comté de Maramures en Roumanie (ASSOC et Caritas Satu Mare). Le réseau bénéficie aussi de l'expertise nationale du département européen du Secours Catholique Caritas France. Établi en avril 2010, il est actif en France et en Roumanie afin de mettre en œuvre des projets européens et une coopération entre les deux pays. Il développe la dimension européenne du travail social au moyen d'échanges, de séminaires, de formations et de recherches dans le travail social. Grâce à l'expertise de ses membres, le réseau Romá offre des solutions innovantes en matière d'évolutions sociales au niveau européen.

Faches Thumesnil. Ces familles roms ont donc elles aussi été des acteurs essentiels du projet de recherche LERI. Étant donné l'importance centrale des familles roms qui vivent dans les « villages d'insertion » pour le projet de recherche LERI, il est utile de donner des précisions sur leurs conditions de séjour. Les familles roms qui résident dans les « villages d'insertion » prennent une série d'engagements :

- elles ne sont pas autorisées à héberger d'autres personnes ou à introduire de nouvelles caravanes/de nouveaux véhicules dans le village ;
- les enfants qui vivent dans les « villages d'insertion » doivent être inscrits à l'école et fréquenter régulièrement celle-ci ; et
- toutes les familles doivent s'engager à maintenir le site en bon état, et à apporter une modeste contribution aux frais de fonctionnement (eau, électricité, repas).

La modeste contribution financière qui est demandée aux familles vise à aider ces dernières dans leur transition vers la vie en autonomie. La contribution est obligatoire et représente 10% des revenus perçus par la famille. Ces revenus se composent dans la plupart des cas d'un salaire [contrat temporaire, contrat aidé, contrat à durée indéterminée (CDI), revenu de solidarité active (RSA), allocation équivalent retraite (AER), indemnités journalières, indemnité d'invalidité pour adulte, pension d'invalidité, et pension de vieillesse minimale]. En l'absence de revenus, les familles roms qui vivent dans les « villages d'insertion » sont tenues de contribuer aux coûts de leur hébergement en payant une taxe de 10 euros par mois. Cette contribution est demandée afin de permettre aux familles d'investir dans le projet « villages d'insertion » sans les mettre en difficulté financière.

En échange, la municipalité s'engage à aider les Roms adultes à trouver un emploi à long terme, à obtenir les documents nécessaires et, par la suite, à obtenir un logement plus durable. Concrètement, les engagements pris par les familles roms signifient qu'elles doivent faire un effort considérable pour s'intégrer. Ce n'est pas chose aisée pour les personnes concernées, compte tenu de leurs conditions de vie précaires et du fait que nombre d'entre elles sont illettrées et sont originaires de certaines des régions les plus pauvres de Roumanie.

Lors du lancement du projet de recherche LERI, la possibilité de faire aussi participer des familles roms vivant dans des bidonvilles a été envisagée. Cependant, il a rapidement été décidé que cela poserait trop de problèmes pratiques au vu de la situation précaire de ces familles, dont les besoins les plus basiques (eau, nourriture, éducation, etc.) ne sont souvent pas couverts. Par ailleurs, elles courent un risque élevé d'expulsion. Il a donc été décidé de ne mettre les interventions locales en œuvre que pour les familles roms vivant dans les « villages d'insertion » et d'utiliser les résultats de l'intervention pour élaborer une méthodologie commune applicable dans les autres zones, une fois le risque d'expulsion dissipé.

Il n'y avait pas de partis politiques roms ni de représentants élus roms (aux conseils locaux, départementaux ou régionaux) au cours de la période de mise en œuvre du projet de recherche LERI. Au départ, seuls quelques membres de la communauté rom se sont investis dans les structures de gouvernance locales mises en place par l'AFEJI pour aider à gérer les « villages d'insertion ». Cela peut s'expliquer par la situation précaire des familles roms et par les conditions

auxquelles elles devaient satisfaire pour résider dans les « villages d'insertion ». Au cours du projet de recherche LERI, certains Roms vivant dans les « villages d'insertion » se sont investis dans les organisations de la société civile et ont noué des relations avec les travailleurs sociaux à chaque étape du processus décisionnel concernant leur intégration. Ils ont aussi participé à de nombreuses initiatives/de nombreux événements organisés dans la commune. Cependant, malgré l'investissement de certains Roms dans les organisations de la société civile, la mesure dans laquelle ces derniers peuvent être considérés représenter le reste de la communauté rom est limitée.

Les autorités locales et régionales de la métropole de Lille doivent aussi être mentionnées. La Métropole Européenne de Lille (MEL), un organisme régional composé de représentants des 85 communes qui font partie de Lille Métropole, s'est au départ vu confier la tâche de gérer la contribution régionale à la stratégie nationale d'intégration des Roms présentée en novembre 2011. La MEL supervise aussi la mise en œuvre du projet d'intégration « villages d'insertion », en partenariat avec la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). La MEL travaille donc en étroite coopération avec l'AFEJI, qui est chargée de la gestion quotidienne des « villages d'insertion ». À la suite des élections locales des 23 et 30 mars 2014, une nouvelle présidence a été désignée pour la MEL, ce qui a donné lieu à un changement d'orientation politique à l'égard de l'intégration des Roms dans la zone urbaine. En pratique, cela s'est traduit par une décision de la MEL de ne pas trop s'investir dans la stratégie d'intégration des Roms. À partir de ce moment-là, elle a continué à suivre les « villages d'insertion » d'un point de vue technique uniquement. Le volet politique de l'administration est complètement géré par la préfecture du Nord, qui représente le ministère de l'intérieur au niveau local, et plus précisément par le préfet délégué à l'égalité des chances.

Cela étant dit, les autorités communales qui représentent les territoires concernés ont joué un important rôle permissif, à commencer par leur décision de mettre en place les « villages d'insertion » et de répondre aux besoins fondamentaux des familles qui y vivent (eau, électricité, enlèvement des ordures, activités de loisir, etc.) en coopération avec l'AFEJI. Ce rôle n'a pas été simple à jouer pour les autorités communales, en particulier au début du projet de recherche LERI, en raison de la résistance massive des résidents non roms face à la création des « villages d'insertion ». Cela témoigne cependant de l'ouverture des autorités municipales des sept communes, ainsi que de la sensibilité politique avec laquelle l'AFEJI et l'expert de terrain LERI ont mis les initiatives en œuvre, grâce à laquelle les autorités municipales n'ont pas retiré leur soutien politique à l'initiative (même si ce soutien n'a jamais été franc). Cet aspect du processus de mise en œuvre est examiné plus en détail dans la section 3.

L'équipe de projet locale LERI se composait d'un expert de terrain, des travailleurs sociaux, des gestionnaires de l'AFEJI et des Roms hébergés dans les « villages d'insertion ». Les principaux co-chercheurs étaient l'expert de terrain et le chef d'équipe des « villages d'insertion ». Les familles roms et les travailleurs sociaux de l'AFEJI ont principalement participé aux recherches au cours de la mise en œuvre des interventions et des cycles de RAP qui ont suivi.

## Objectif général du projet LERI dans la métropole de Lille

Le processus de définition de l'objectif général du projet de recherche LERI a comporté plusieurs phases :

- une phase de préparation, avec une analyse de la faisabilité et des parties concernées, y compris des entretiens exploratoires avec les acteurs locaux ;
- l'élaboration d'un plan de projet local (PPL) préliminaire qui propose des idées d'activités possibles à mettre en œuvre sur la base des entretiens exploratoires initiaux ;
- une évaluation participative des besoins, afin de soumettre les idées initiales à une analyse approfondie sur la base d'une approche ascendante afin de mettre en évidence les besoins de la zone locale ;
- la révision ultérieure du PPL afin d'inclure la conception des interventions locales qui semble la plus adaptée aux besoins des parties concernées au niveau local ;
- la mise en œuvre des interventions locales ;
- en parallèle de chacune des phases énumérées ci-dessus, le suivi et l'évaluation des productions et des résultats.

Les processus qui entrent en jeu à chaque étape sont décrits plus en détail aux sections 2 et 3 du présent rapport, qui sont respectivement axées sur l'approche méthodologique et sur la nature des interventions. Il ne s'agit ici que de résumer rapidement l'objectif général du projet de recherche LERI, tel que fixé au moyen de l'évaluation participative des besoins.

L'objectif était de renforcer le soutien qui était déjà apporté aux familles roms par l'AFEJI dans le contexte de la décision de cette dernière de mettre en place un conseil de la vie sociale (CVS). Ce conseil a pour objectif d'encourager les habitants des « villages d'insertion » à exprimer leurs préoccupations et leurs avis au sujet de l'administration, et de les associer à l'élaboration et à la modification des règles du village. La décision de l'AFEJI de mettre en place un tel conseil a été inspirée par une disposition du code d'action sociale et des familles français<sup>14</sup>. Le code précise que les utilisateurs d'un service ou d'un établissement doivent avoir la possibilité de participer à l'administration du service ou de l'établissement grâce à la mise en place d'un conseil (articles L.311-3 et L.311-9). Si le type de services fournis par les « villages d'insertion » est défini dans le droit français comme des « services d'urgence » et n'est donc pas soumis aux obligations prévues par la loi 2002-2, l'AFEJI a néanmoins décidé qu'elle encouragerait de toute façon une approche participative dans son administration des « villages d'insertion ».

Les raisons avancées par l'AFEJI à cet égard étaient pragmatiques. Consciente du désaccord qui existait entre les administrateurs des « villages d'insertion » et les familles roms concernées, l'AFEJI a estimé que la mise en place d'un conseil favoriserait l'échange d'informations entre les deux parties, afin de réduire les malentendus et de faciliter l'administration des sites. Cependant, la mise en place d'un conseil de la vie sociale dans les « villages d'insertion » a d'emblée fait face à des difficultés. Celles-ci étaient en partie dues à la nature des « villages d'insertion », qui sont répartis sur plusieurs sites. D'autres difficultés étaient liées

---

<sup>14</sup> Code de l'action sociale et des familles, entré en vigueur en 1956 (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069>).

au renouvellement des habitants, qui ne facilitait pas l'établissement de relations de confiance. Cependant, le principal obstacle était le fait que les familles roms concernées n'avaient aucune expérience dans la participation à de telles structures. Ces problèmes seront de nouveau abordés ultérieurement dans ce rapport.

L'objectif général du projet de recherche LERI était de contribuer à la création de conditions plus propices à la réussite du conseil de la vie sociale de l'AFEJI dans les « villages d'insertion ». Il s'agissait de renforcer la capacité des familles roms à s'exprimer, développer leur confiance en soi et, en définitive, permettre de susciter chez elles un nouvel intérêt pour leurs droits et devoirs de citoyens afin qu'ils y soient sensibilisés. L'hypothèse sous-jacente du projet de recherche LERI était que la prise de conscience des familles roms et leur nouvelle confiance en soi, combinées à des aptitudes et compétences croissantes, aideraient l'AFEJI à gérer les « villages d'insertion » de façon plus fluide. En outre, le projet de recherche LERI aurait aussi une fonction à long terme plus permanente, à savoir le renforcement des perspectives d'intégration sociale et professionnelle des familles roms, en les dotant des compétences cruciales requises pour vivre en autonomie.

L'axe thématique du projet de recherche LERI dans les « villages d'insertion » de la métropole de Lille était triple :

- **le logement** : les interventions LERI visaient à susciter chez les familles roms vivant dans les « villages d'insertion » un plus grand sentiment d'adhésion et d'appartenance, avec les droits et responsabilités correspondants ;
- **l'inclusion et l'autonomisation** : en facilitant la participation des familles roms aux structures de gouvernance des « villages d'insertion », les interventions LERI visaient à encourager les familles roms à jouer un plus grand rôle dans la définition des conditions de leur intégration ;
- **la citoyenneté** : le renforcement de la confiance en soi et la sensibilisation à leurs droits et devoirs visaient à susciter chez les familles roms concernées un nouveau sentiment de citoyenneté et une connexion avec le voisinage, au-delà des « villages d'insertion ».

Une meilleure interaction entre les résidents roms et non roms dans les différentes communes de la zone urbaine de Lille est essentielle afin de réduire les tensions. Ce point est particulièrement pertinent au vu de l'effet de ricochet de la couverture médiatique négative de la migration dans l'Union européenne, et de l'attitude anti-Roms renforcée dans les médias. Les professionnels de l'AFEJI ont servi d'interface entre les familles roms des « villages d'insertion » et le voisinage. Leur contribution à la réduction des préjugés mutuels et de la désinformation ne saurait donc être sous-estimée.

La migration représente un défi majeur dans le cadre des efforts d'inclusion des Roms dans la zone urbaine de Lille, car l'arrivée de nouveaux groupes de Roms d'Europe orientale a accru le nombre de personnes dans le besoin sur le territoire métropolitain<sup>15</sup>. Les politiques d'intégration actuelles ne s'adressent pas à tous les citoyens roms d'Europe orientale et ne les couvrent pas tous. Les « villages

---

<sup>15</sup> Entretien avec la commune de Lezennes, représentant du cabinet du maire, 2015.

d'insertion » ne peuvent accueillir qu'un nombre relativement faible de familles, tandis que la majorité continue à vivre dans des zones ségréguées et défavorisées du territoire<sup>16</sup>. Dans ce contexte, le projet de recherche LERI s'est concentré sur les Roms vivant dans les « villages d'insertion ». L'objectif était de tester une approche participative qui pourrait ensuite être utilisée ailleurs. Notamment, dans les camps roms qui ont été stabilisés, dans le sens où les expulsions n'y sont plus imminentes et les familles concernées ont accès aux interventions sociales offertes par la société civile et soutenues par les autorités locales. Les méthodologies de RAP testées dans les « villages d'insertion » peuvent dans ce sens constituer un modèle en vue de planifier et gérer les mesures d'intégration des Roms à plus grande échelle dans la métropole de Lille.

### 3. Méthodologie de RAP employée

Une méthodologie explicitement basée sur l'action participative a été employée tout au long du projet de recherche LERI dans les « villages d'insertion » de la métropole de Lille. La présente section décrit les techniques de recherche-action participative (RAP) qui ont été appliquées au cours du projet de recherche LERI. La description est divisée en quatre sous-sections, chacune consacrée à un « cycle de RAP » distinct autour duquel le projet LERI était organisé. Chaque « cycle de RAP » comportait son propre ensemble d'objectifs et d'activités correspondantes. Les cycles de RAP ont été mis en œuvre de façon séquentielle, les résultats de chaque « cycle » venant alimenter l'organisation et les objectifs du suivant.

#### 1<sup>er</sup> cycle de RAP : évaluation participative des besoins

Une évaluation participative des besoins a été organisée entre juin 2015 et la fin du mois d'octobre 2015 dans le but d'associer les familles roms ainsi que l'AFEJI à la définition des principales priorités des interventions LERI. L'évaluation des besoins a commencé dans la commune de Lezennes<sup>17</sup> avant de se poursuivre dans les six autres communes accueillant des « villages d'insertion ». Pour réaliser une évaluation participative de besoins dans la métropole de Lille, l'équipe LERI locale a entrepris deux types d'activités :

- des entretiens et des visites avec les différents acteurs locaux ;
- un exercice de définition d'une vision d'avenir communautaire (« community visioning »).

#### 1. Entretiens et visites

L'évaluation des besoins a commencé par une série d'entretiens menés par l'équipe LERI locale avec différents acteurs locaux. Les entretiens n'étaient pas structurés, afin d'encourager les parties concernées à indiquer les problèmes et les préoccupations sans instructions particulières de la part de l'équipe LERI

---

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> Il est à noter que la localité initialement sélectionnée pour le projet de recherche LERI était la commune de Lezennes. Cependant, tout au long de la phase préparatoire du projet de recherche, il est apparu de plus en plus clairement que les interventions LERI seraient axées sur les « villages d'insertion », ce qui a conduit non seulement à élargir le champ de recherche au sein de la localité sélectionnée, mais aussi à inclure les « villages d'insertion » situés dans six autres communes de la métropole de Lille. En conséquence, la localité sélectionnée initialement, Lezennes, a été modifiée au cours de la mise en œuvre du projet et redéfinie en métropole de Lille.

locale. Lors des entretiens, les objectifs du projet LERI ont été présentés et abordés avec les différentes parties concernées. L'objectif était d'encourager une conversation libre, de faciliter l'expression personnelle de chaque interlocuteur et d'axer la discussion sur la présentation du projet de recherche LERI.

La présentation du projet a été adaptée aux besoins de chaque partie concernée. Lors des entretiens avec les autorités locales et régionales [la Métropole Européenne de Lille et la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Nord], l'équipe LERI locale a expliqué le rôle de la FRA ainsi que les objectifs du projet de recherche LERI en mettant l'accent sur la méthodologie de recherche-action participative et les activités participatives. Les représentants des autorités locales ont ensuite été invités à donner leur avis sur les besoins les plus pressants des groupes concernés. Une approche analogue a été adoptée lors des entretiens avec les représentants de l'AFEJI.

Cette approche a été modulée lors des entretiens avec les familles roms vivant dans les « villages d'insertion » et dans les bidonvilles de la commune de Lezennes. Lors de ces entretiens, l'équipe LERI locale a présenté les objectifs et la nature du projet dans des termes beaucoup plus simples. L'idée d'« Europe » était familière aux familles roms et elles pouvaient comprendre des questions telles que « Qu'est-ce que l'Europe pourrait faire pour vous aider ? ». Malgré ces adaptations sur le plan de la communication, les résultats des entretiens avec les Roms ont été limités. Si un effort a été fait pour planifier les entretiens à des horaires qui leur convenaient, ils étaient néanmoins peu nombreux à accepter de participer. Lorsque l'équipe LERI locale parvenait à planifier un entretien, les réponses aux invitations de l'équipe LERI étaient souvent brèves et peu instructives. Il est difficile de savoir si les familles roms comprenaient l'objectif des entretiens, et si tel était le cas, elles semblaient mal à l'aise en situation d'entretien.

Des réunions ont été organisées avec les Roms vivant dans les « villages d'insertion » de Lezennes et dans les six autres communes de la métropole de Lille qui accueillait des « villages d'insertion ». Les réunions ont été menées en coopération avec l'AFEJI et La Sauvegarde du Nord. Au terme du processus, toutes les personnes vivant dans les sept « villages d'insertion » avaient été soit informées soit consultées au sujet du projet de recherche LERI. Cela concernait un total de 141 personnes vivant sur les différents sites :

- Lezennes : 16 personnes
- Hellemmes : 31 personnes
- Roubaix : 26 personnes
- Tourcoing : 12 personnes
- Lille - Fives : 29 personnes
- Halluin : 11 personnes
- Faches Thumesnil : 16 personnes

Des réunions ont aussi été organisées avec les Roms vivants dans les zones défavorisées de la zone urbaine de Lille. Ces réunions ont été encore plus difficiles à organiser étant donné les conditions de vie précaires des personnes concernées.

## **2. Définition d'une vision d'avenir communautaire**

Au vu des résultats limités des entretiens menés avec les familles roms, il a été décidé de poursuivre l'évaluation des besoins à l'aide d'une approche davantage basée sur l'action, aussi appelée « community visioning », ou définition d'une vision d'avenir communautaire. Il s'agit de réunir un groupe de personnes en vue de développer des idées afin de déterminer à quoi elles aimeraient que leur communauté ressemble. Avec l'aide d'un animateur, les groupes se réunissent pour se mettre d'accord sur une vision d'avenir pour leur quartier et examiner des moyens de concrétiser cette vision d'avenir. L'expert de terrain LERI, en coopération avec l'AFEJI, a décidé de mettre cet exercice en œuvre par l'intermédiaire d'un projet existant intitulé « Créutile », dont le slogan est « Donne une nouvelle vie à ce que tu jettes ! ». Cette initiative a fait participer les familles roms vivant dans les « villages d'insertion » à un exercice avec les travailleurs sociaux de l'association AFEJI. Au total, le projet a vu la participation de 12 Roms et de cinq professionnels de l'AFEJI. Il a été financé par l'AFEJI. Le projet « Créutile » a permis aux participants d'effectuer une action civique non seulement en réduisant les déchets mais aussi en recyclant les déchets, leur donnant ainsi une nouvelle vie. Pour ce faire, ils ont créé des œuvres d'art ou des objets utiles à partir d'emballages, de vieux journaux ou d'objets inutilisés. Un autre volet de l'activité consistait à aider les acteurs locaux en organisant un concours et différentes activités avec les enfants et les familles roms. Le concours comprenait une présentation du projet, un espace de recyclage et de réutilisation de divers objets, la création d'une grille d'évaluation, et la divulgation des lauréats du concours. Ces échanges entre l'expert de terrain LERI et les travailleurs sociaux de l'AFEJI avaient pour but d'élaborer un ensemble commun d'objectifs et de priorités (une vision d'avenir commune) pour les « villages d'insertion ». Le projet « Créutile » a aussi permis de présenter les approches basées sur la RAP aux travailleurs sociaux de l'AFEJI en favorisant l'émergence d'une identité commune et un sentiment d'appartenance chez les participants au projet.

L'équipe LERI locale a contribué à cette activité en suivant et en évaluant l'intégralité du processus et ses résultats. À ce stade, le suivi a essentiellement été effectué par l'expert de terrain LERI. Il a non seulement participé aux réunions d'équipe mais il a également rencontré individuellement les professionnels de l'AFEJI et les Roms qui ont participé à la définition de la vision d'avenir communautaire, afin de recueillir leurs avis sur le processus. Les familles roms n'ont en revanche pas participé au processus de suivi du projet. Le rapport d'évaluation de cette activité a été co-rédigé par l'expert de terrain LERI, avec l'aide de l'AFEJI. Les observations suivantes peuvent être formulées concernant le processus :

- Les Roms qui ont participé à l'exercice de définition de la vision d'avenir communautaire ont fait preuve d'enthousiasme à l'égard de la plupart des aspects du projet. Ils ont activement cherché à participer et ont commenté l'expérience positivement par la suite ;
- Dans le même temps, l'exercice a été marqué par une série de difficultés. Les Roms n'ont notamment été à l'initiative d'aucune des activités. L'AFEJI a dû investir beaucoup d'énergie et faire preuve de beaucoup d'organisation pour que cet exercice ait lieu ;
- Malgré ces efforts, l'exercice de définition d'une vision d'avenir communautaire a connu un certain nombre de retards, que les

professionnels de l'AFEJI ont attribués à un manque de suivi de la part des Roms ;

- Ce manque de suivi est dû à plusieurs facteurs. D'une part, les participants roms ont eu le sentiment que les activités avaient été organisées sans les consulter. D'autre part, il y avait des divergences dans l'ordre des priorités. L'exercice a été organisé au cours des mois de juillet et août, lorsque la priorité de nombreux Roms était de rentrer en Roumanie.

S'agissant des résultats : les entretiens, et en particulier la définition de la vision d'avenir communautaire, ont mené aux conclusions suivantes concernant les principaux besoins des familles roms vivant dans les « villages d'insertion » et de l'AFEJI pour l'administration de ces villages :

- Les familles roms restaient passives face à l'adversité : elles avaient besoin de gagner de l'assurance et d'être sensibilisées à leurs droits et devoirs (chercher un emploi, trouver un logement, etc.). Pour reprendre les termes d'un travailleur social de l'AFEJI: « les familles roms avec lesquelles nous avons travaillé n'avaient pas l'habitude d'être consultées. Dans le cas de certaines familles, je crois vraiment que c'était la première fois qu'on leur demandait ce qu'elles voulaient dans la vie. En raison de ce manque d'expérience, leurs réponses variaient d'un extrême à l'autre. D'abord, elles disaient que tout allait bien. Et elles nous remerciaient chaleureusement. Elles nous baisaient même les mains comme si nous étions des rois. Après quelques mois, elles ont commencé à se plaindre. Plus rien n'allait. Nous tentions alors de discuter et de proposer différentes solutions. Immédiatement, cependant, elles disaient que tout allait bien, elles nous remerciaient et recommençaient à nous baiser les mains. Cette passivité trouve son origine dans la sévérité de leurs conditions de vie depuis tant d'années, ainsi que dans leur dépendance à l'égard des travailleurs sociaux pour susciter un changement »<sup>18</sup>;
- Les compétences et le savoir-faire des Roms étaient très limités, y compris leur capacité à exprimer leurs points de vue. Cela entravait leur participation active à l'administration des « villages d'insertion ». Toutes les parties concernées ont insisté sur l'obstacle que représentait la méconnaissance du français par les familles roms : « la principale difficulté que nous avons rencontrée était de nous comprendre les uns les autres (...) Il y a tant de malentendus en raison de la langue, mais aussi de la culture, de la façon de voir les choses, des habitudes, des conditions de vie (...) »<sup>19</sup>.

Les travailleurs sociaux de l'AFEJI avaient besoin de se former et de changer leur façon de voir les choses, car eux non plus n'étaient pas habitués à planifier et à mettre en œuvre leurs activités de manière participative, en traitant les Roms comme des partenaires. Le directeur de l'AFEJI l'a reconnu ouvertement : « nous avons mutuellement intérêt à adopter une approche participative dans les villages d'insertion : pour les Roms, le projet était l'occasion de participer au processus décisionnel dans les villages ; quant à nous, le projet était l'occasion parfaite de relancer le dialogue avec les Roms que nous étions en train de perdre depuis quelque temps. Nous avons été forcés d'admettre que nous étions

---

<sup>18</sup> Travailleur social de l'AFEJI, entretien personnel, 11/12/2014.

<sup>19</sup> Travailleuse sociale de l'AFEJI, entretien personnel, 24/5/2015.

vraiment frustrés par notre relation avec les Roms. Jusqu'ici, notre dialogue était axé sur le fait qu'ils ne respectaient pas toujours certaines règles de vie en communauté ».

En résumé, à la suite de l'évaluation participative des besoins, il a été décidé d'axer les interventions LERI sur le renforcement des conditions qui a) permettraient aux familles roms de participer activement au conseil de la vie sociale qui avait été mis en place par l'AFEJI (voir également à la section 1 ci-dessus, sur les objectifs du projet de recherche LERI), et b) permettraient à l'AFEJI d'accompagner ce processus convenablement.

Un autre résultat important de l'évaluation participative des besoins a été la décision d'élargir le champ de recherche du projet LERI. Au début du projet, l'intention était d'axer les activités basées sur la RAP sur la commune de Lezennes, qui a été l'une des premières communes de la métropole de Lille à accepter de mettre en place un « village d'insertion ». Lezennes possédait aussi une population non négligeable de Roms vivant dans des bidonvilles répartis sur tout son territoire. Cependant, au cours de l'évaluation des besoins RAP, lorsqu'il est apparu clairement que la recherche serait axée sur les besoins des familles des « villages d'insertion » et pas sur celles vivant dans les bidonvilles, la décision a été prise de suivre et de soutenir cette initiative dans sept communes de la métropole de Lille. Cette décision reposait sur des arguments solides : d'un point de vue politique, cela permettait d'éviter de favoriser une commune par rapport aux autres ; cela a aussi été jugé important du point de vue méthodologique, afin d'accroître le nombre de familles roms participant au projet de recherche LERI, puisque seul un petit nombre de familles (quatre ou cinq) vivent dans chaque « village d'insertion ».

## 2<sup>e</sup> cycle de RAP : concevoir les groupes d'expression

Le deuxième cycle de RAP a débuté en octobre 2015 et s'est achevé en décembre 2015. L'objectif de ce cycle était, sur la base des conclusions de l'évaluation participative des besoins, de concevoir une série d'activités qui permettraient de répondre aux besoins recensés. En l'occurrence, le besoin de renforcer la confiance en soi des familles roms ainsi que leur capacité à exprimer leurs besoins, et le besoin des travailleurs sociaux de l'AFEJI de mieux comprendre comment accompagner ce processus.

Cet objectif a été atteint et une méthodologie en vue de maintenir la participation et l'expression individualisée des Roms a été proposée, basée sur la notion de « groupes d'expression ». Les groupes d'expression ont été conçus en appliquant la méthodologie participative LERI aux efforts initiaux de l'AFEJI pour mettre en place un conseil de la vie sociale. L'idée était de prévoir une série de réunions, qui seraient organisées par les familles roms elles-mêmes, s'agissant notamment des aspects tels que la date et l'heure, le lieu et même l'ordre du jour de la réunion.

Au cours de cette phase de conception préparatoire, deux types de réunions ont été organisées :

- 1) des réunions avec les familles roms vivant dans les « villages d'insertion » :

Les familles roms ont demandé l'organisation de réunions lors desquelles elles pourraient faire part de leurs préoccupations. Concrètement, chaque fois que

l'expert de terrain LERI et le travailleur social de l'AFEJI qui l'accompagnait les rencontraient, elles demandaient des choses précises au travailleur social. Le plus souvent, cela concernait des besoins matériels du quotidien, tels que la réparation d'un téléviseur ou d'une barrière. Cependant, sur deux sites, ceux de Tourcoing et de Lezennes, d'autres aspects d'intérêt supérieur ont été placés à l'ordre du jour par les familles roms qui participaient aux réunions. Parmi ceux-ci, des questions ayant trait au rôle de parents et à l'éducation de leurs enfants.

Les discussions étaient intéressantes et ont permis à l'expert de terrain LERI de discuter avec les familles roms de ce que l'« Europe » avait fait pour elles (le « village d'insertion » est financé par le Fonds social européen, par exemple). Lors de ces réunions, les principaux besoins généralement exprimés par les familles roms étaient les suivants :

- offrir un logement aux Roms qui vivent en France (dans des conditions très difficiles, souvent sans endroit où séjourner) ;
- améliorer les conditions de vie des Roms en Roumanie (où de nombreuses familles n'ont même pas de quoi se nourrir).

Ces réunions ont été organisées en étroite coopération avec les services techniques des autorités régionales. Cela s'est avéré nécessaire parce qu'un nombre significatif de demandes émanant de familles roms étaient liées à des aspects techniques des « villages d'insertion », tels que le besoin de réparer un toit ou de déboucher un évier. Lors de ces réunions, nous avons constaté que ce n'était que lorsque les besoins concrets et visibles des familles roms seraient couverts que leurs préoccupations commenceraient à évoluer vers des questions d'intérêt supérieur, telles que celles des échanges avec le reste de la communauté, l'accès au marché du travail ou le conseil social ;

- 2) des réunions avec l'équipe et le chef d'équipe de l'AFEJI et des entretiens avec le chef d'équipe et deux cadres hiérarchiques.

L'objectif de ces réunions était de déterminer le rôle et la position des professionnels de l'AFEJI dans les « groupes d'expression ». Il fallait que le chef d'équipe et les professionnels qui travaillent directement avec les familles roms adoptent une approche différente de leur travail, une approche moins prescriptive, afin de commencer à traiter les familles roms comme des partenaires à part égale dans un projet commun. Le chef d'équipe de l'AFEJI a reconnu que cela représentait un défi. Pour reprendre ses propos, il a fallu arrêter de penser en termes de solutions descendantes et adopter une approche plus expérimentale. « Il s'agissait de pouvoir créer des dialogues autour des demandes des différentes personnes », « de laisser la porte ouverte », « de laisser plus de marge de manoeuvre aux personnes qui étaient hébergées, en tant qu'acteurs et en tant que citoyens », « d'accepter l'expérimentation, d'avancer à tâtons jusqu'à ce que quelque chose fonctionne », « de faire des tentatives, d'accepter les échecs », a-t-il déclaré.

Plutôt que d'apporter une solution aux problèmes décelés au préalable, les travailleurs sociaux de l'AFEJI ont dû accepter le rôle « d'animateurs et de motivateurs », en animant les réunions afin de permettre aux Roms d'être la source des idées et transformer les efforts de l'AFEJI en réponses à leurs demandes. Au sein de l'AFEJI, un débat a été lancé sur la manière de faire passer

les habitants des « villages d'insertion » du statut d'utilisateurs à celui de citoyens égaux jouissant de droits et de responsabilités.

### 3<sup>e</sup> cycle de RAP : mise en œuvre des groupes d'expression

La mise en œuvre des groupes d'expression a débuté en novembre 2015 et s'est achevée en août 2016. Une fois encore, les activités ont mobilisé les familles roms vivant dans les « villages d'insertion » et l'AFEJI, dans le but de renforcer la dimension participative de la gouvernance des villages.

Ce cycle de RAP a servi à lever les obstacles à la participation rencontrés par les Roms au quotidien. Si l'équipe de l'AFEJI a encouragé la participation des Roms vivant dans les « villages d'insertion », en réalité, les Roms ne disposaient pas d'une plateforme adéquate où ils se sentaient à l'aise pour exprimer leur opinion. Ces réunions ont tenté de remédier à ce problème.

Les Roms ont été invités à définir les dates, le lieu et l'ordre du jour des réunions. Au total, 15 réunions ont été organisées :

- quatre à Lille Fives : le 20 octobre 2015 (8 personnes), le 17 décembre 2015 (10 personnes), et le 19 avril 2016 (7 personnes) ;
- quatre à Roubaix : le 10 novembre 2015 (8 personnes), le 15 mars 2016 (10 personnes), le 10 mai 2016 (9 personnes), et le 29 juin 2016 (10 personnes) ;
- trois à Hellemmes : le 8 décembre 2015 (7 personnes), le 23 février 2016 (7 personnes), et le 3 mai 2016 (6 personnes) ;
- une à Faches Thumesnil : le 17 mai 2016 (7 personnes) ;
- une à Lezennes : le 3 juin 2016 (6 personnes) ;
- deux à Tourcoing : le 25 mai 2016 (8 personnes) et le 22 juin 2016 (8 personnes).

### 4<sup>e</sup> cycle de RAP : formation des Roms et des non-Roms travaillant avec/pour les Roms afin d'accroître la participation des Roms

Le suivi et l'évaluation effectués par le coordinateur LERI au cours des trois premiers « cycles de RAP » suggéraient que les groupes d'expression « fonctionnaient » bien et qu'ils répondaient aux attentes. Afin d'exploiter les résultats préliminaires, l'équipe LERI locale, après consultation des familles roms, a décidé d'associer un tiers au projet, à savoir un professionnel susceptible d'aider les familles roms et les professionnels de l'AFEJI au sein des groupes d'expression à un meilleur niveau de participation.

Une société de formation appelée « Laisse ton empreinte » a été contactée et a accepté de préparer un cours spécial à cet effet. Les objectifs du cours étaient notamment basés sur le dialogue entre les familles roms et l'AFEJI afin de :

- renforcer la capacité des travailleurs de l'AFEJI à « accompagner » plutôt que dominer le déroulement des opérations ;
- renforcer la confiance en soi des familles roms et leur capacité à communiquer ;
- créer une identité ou une culture commune entre les Roms et les participants de l'AFEJI, et renforcer ainsi la confiance mutuelle.

Trois types ou modalités de formation ont été mis au point, pour trois environnements différents :

- des formations adressées aux professionnels de l'AFEJI (trois au total) ;
- des formations adressées aux familles roms (deux au total) ; et
- des formations adressées conjointement aux professionnels de l'AFEJI et aux familles roms (une formation).

Le produit final de ces réunions devait être un document écrit ou une « charte » reprenant les règles des « groupes d'expression » et la manière dont celles-ci devaient être appliquées. Cette charte devait être élaborée de manière consensuelle entre tous les participants, au terme de nombreuses réunions et versions.

L'encadré suivant présente le programme des trois premières formations, qui était axé sur les besoins des travailleurs sociaux de l'AFEJI.

### **Programme des trois premières formations axées sur les besoins de l'AFEJI**

Première session de formation :

- prise de contact avec l'équipe ;
- présentation de l'esprit et de la méthode de travail ;
- élaboration d'un recueil des attentes de chacun des professionnels ;
- compréhension des difficultés rencontrées ;
- recensement des risques qui doivent être contrôlés ; et
- élaboration des règles de la formation.

Deuxième session de formation :

- validation de la méthodologie des groupes d'expression (document produit par « Laisse ton empreinte » à valider par l'équipe) ;
- discussion ouverte sur les principes et les règles des groupes d'expression ;
- réflexion en petits groupes, puis échange en grand groupe : quel nouveau moyen existe-t-il de présenter les groupes d'expression aux familles ? Comment encourager davantage de familles à participer ? ;
- rôle de l'animateur des groupes d'expression ; et
- résultats de la deuxième session de formation.

Troisième session de formation :

- gros plan sur le rôle de l'AFEJI dans les groupes d'expression en pratique ;
- comment les professionnels de l'AFEJI se sont-ils sentis pendant et après le dernier groupe d'expression ? ;
- exercice de jeu de rôle ;
- travail coopératif en petits groupes, puis partage en grand groupe : « *comment vois-tu ma mission au sein de l'AFEJI?* » ;
- résultats de la troisième session de formation.

Trois autres formations ont été prévues aux dates suivantes :

19 septembre 2016 : formation avec les familles, couvrant la pratique des groupes d'expression, les attentes de Roms par rapport à ces réunions, l'évolution pratique des réunions dans les « villages d'insertion », le rôle des Roms lors des réunions.

22 septembre 2016 : formation avec l'AFEJI, avec un retour aux questions initiales concernant les groupes d'expression afin d'examiner quels aspects font l'objet d'un consensus et lesquels nécessitent des ajustements ; aspects méthodologiques ; aspects éthiques ; élaboration d'une notion commune du rôle des groupes d'expression au sein des structures administratives des « villages d'insertion ».

30 septembre 2016 : les familles roms et les travailleurs sociaux de l'AFEJI ont produit ensemble une Charte de pratique pour les groupes d'expression.

#### 4. Les interventions locales : buts, partenaires, processus et résultats

Cette section décrit plus en détail les aspects importants des interventions locales LERI et recense les principales difficultés rencontrées ainsi que les résultats obtenus. La section suivante (section 5) revient sur la méthodologie RAP et sur la mise en œuvre pratique des interventions afin de déterminer les enseignements qui peuvent être tirés de l'expérience LERI dans la métropole de Lille pour les efforts de conception et de réalisation de projets d'intégration des Roms ailleurs. La section finale (section 6) constitue un effort afin de traduire ces enseignements en recommandations pour l'élaboration des politiques en matière d'intégration des Roms aux niveaux local régional, national et européen.

L'organisation des groupes d'expression est restée aux mains de l'AFEJI pendant toute la durée du projet de recherche LERI, malgré l'objectif initial de voir les familles roms s'approprier ce processus. L'AFEJI a plusieurs fois annoncé sa décision d'organiser une réunion et a proposé différentes possibilités : la réunion pouvait être organisée dans les bureaux de l'AFEJI, au centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune concernée, à la maison de quartier ou encore dans les « villages d'insertion » eux-mêmes. Les familles roms ont systématiquement déclaré qu'elles préféreraient que les réunions se tiennent dans la maison mobile d'une des familles (ou, à Tourcoing, dans un des appartements) dans les « villages d'insertion ». Dans un cas, une réunion a été organisée dans les locaux de l'AFEJI, mais ce lieu était clairement moins propice à la participation des familles roms. Le fait d'organiser les réunions chez les familles roms permettait de créer un environnement plus familier pour les participants roms, qui se sentaient ainsi plus à l'aise pour faire part de leurs préoccupations.

Le fait que plusieurs groupes d'expression aient été organisés dans certains « villages d'insertion » a permis à l'équipe locale LERI de suivre l'évolution de la qualité de la participation dans le temps. Si au départ les demandes des familles roms étaient très pratiques (par exemple, un lave-vaisselle à remplacer, une barrière cassée à réparer, etc.), avec le temps, les réunions ont commencé à aborder des sujets plus complexes tels que les relations avec les voisins non roms. Dans un cas, le sujet de la discrimination a été abordé. Cependant, cette tendance est apparue très progressivement et de façon très limitée, avec généralement un

ou deux Roms s'exprimant davantage tandis que les autres demeuraient silencieux ou acceptaient simplement les suggestions des plus loquaces.

De même, l'organisation d'au moins un groupe d'expression dans chacune des six communes accueillant des « villages d'insertion » a permis à l'équipe LERI de tirer des conclusions quant aux facteurs contribuant au succès relatif de l'initiative des groupes d'expression. Le groupe d'expression organisé à Tourcoing s'est distingué comme le plus sophistiqué d'entre eux, avec la discussion qui a fait intervenir le plus grand nombre de participants roms et qui a couvert des questions complexes auxquelles les familles roms étaient confrontées (par exemple, la discrimination, l'accès à l'éducation, etc.), plutôt que les préoccupations matérielles du quotidien. L'évaluation réalisée par l'équipe LERI locale suggérait que plusieurs facteurs pourraient y avoir contribué :

- le fait que les familles roms du « village d'insertion » de Tourcoing bénéficiaient d'un hébergement de meilleure qualité (des appartements au lieu de maisons mobiles) ;
- le fait qu'une majorité des familles concernées possédaient une bonne connaissance du français ; et
- le groupe d'expression de Tourcoing a été le dernier de la série et a eu lieu après les sessions de formation initiale. Les professionnels de l'AFEJI concernés étaient donc mieux armés pour animer les réunions.

En revanche, l'équipe LERI locale a observé une diminution de l'intérêt pour ces groupes d'expression à Fives, la commune qui a accueilli le premier groupe d'expression. Ce revers est dû à la présence de priorités plus urgentes, dont un toit qui s'effondrait et une infestation de souris dans les maisons mobiles, ce qui pourrait avoir nui au succès des groupes d'expression.

Plusieurs difficultés sont venues perturber la mise en œuvre des groupes d'expression. Premièrement, il n'a pas été facile d'obtenir la participation des familles roms. Même lorsque l'AFEJI faisait tout pour planifier les réunions conformément aux suggestions des familles, très souvent, les membres des familles n'y assistaient pas. Parfois, les familles avaient d'autres sujets de préoccupation et oubliaient simplement les réunions. D'autres fois, les habitants roms des « villages d'insertion » changeaient d'avis et choisissaient consciemment de ne pas y participer sans en avertir l'AFEJI.

Ce phénomène a été aggravé par le fait que de nombreuses familles roms avaient du mal à comprendre l'intérêt de participer aux réunions. L'AFEJI a tenté de remédier à ces difficultés en invitant les familles roms à utiliser les réunions pour demander des choses concrètes, telles qu'un nouveau téléviseur ou une nouvelle barrière. Cela a cependant créé un autre problème, à savoir que l'absence de réponse ou les retards dans les réponses à ces demandes a suscité la frustration et la désillusion chez les familles roms concernées. Par exemple, une demande en vue d'installer des étendoirs à linge a été introduite dans trois villages (Roubaix, Hellemmes et Fives). La demande n'a cependant été satisfaite que dans un des villages (Roubaix), en juillet 2016, soit plusieurs mois après avoir été introduite.

Cette dynamique a été exprimée de façon éloquente par un des co-chercheurs de l'AFEJI, qui a observé que : « Notre défi en tant qu'équipe LERI locale est de répondre à la question des étendoirs ». L'incapacité de fournir des étendoirs à la

demande des familles roms a pris une importance symbolique qui a dépassé les particularités des cas individuels : « Cela voulait dire que nous avons perdu toute crédibilité aux yeux des familles roms, avec pour conséquence une diminution immédiate de l'intérêt pour la participation aux réunions. »

Enfin, après des années de discours anti-Roms au niveau politique et dans les médias, l'initiative a dû vaincre la résistance de la communauté au sens large. Les résidents non roms des sept communes ont organisé des manifestations et des protestations après l'annonce de la décision de bâtir les « villages d'insertion ». Cette population avait du mal à comprendre pourquoi les migrants roms devraient recevoir un tel appui alors que le chômage et la pauvreté touchaient aussi les membres de la population non rom. Bien qu'aucune des autorités municipales n'ait retiré son soutien aux « villages d'insertion » ou au projet de recherche LERI malgré cette résistance, cette dernière les a empêché d'exprimer ouvertement leur soutien.

L'équipe LERI locale a géré ce problème en minimisant les aspects des « villages d'insertion » propres aux Roms afin que l'initiative soit présentée comme un effort général de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette stratégie de communication s'est avérée fructueuse. Tout au long du projet de recherche LERI, aucune autre manifestation des résidents non roms contre les « villages d'insertion » n'a eu lieu. Si les contacts entre les familles roms et leurs voisins non roms continuent d'être limités, l'absence d'hostilité ouverte laisse néanmoins penser que la population non rom accepte de mieux en mieux l'existence des « villages d'insertion ».

## 5. Analyse, discussion et enseignements tirés

Cette section se base sur les sections précédentes pour recenser les enseignements tirés du projet de recherche LERI dans la métropole de Lille.

- A. Les interventions locales qui ont été mises en œuvre à ce jour ont contribué à renforcer la confiance au sein de la communauté et à renforcer les infrastructures d'aide de manière concrète. Elles ont contribué au changement dans la relation entre les Roms et les organisations de la société civile, en particulier avec l'AFEJI. « Nous pouvons affirmer que notre relation est bien meilleure. Bien sûr, des problèmes subsistent. Mais à présent, nous affrontons les problèmes différemment ; nous essayons de trouver des solutions ensemble, nous recherchons activement les connaissances que les Roms peuvent apporter pour résoudre un problème, nous voulons leurs suggestions. Par exemple, nous avons décidé ensemble d'étendre la plage horaire des visites en été<sup>20</sup> ».
- B. Les objectifs du projet LERI et les techniques RAP ne sont possibles que si les familles roms vivent dans des conditions décentes et stables. Ces conditions étaient réunies pour les familles roms vivant dans les « villages d'insertion ». Cela leur a permis de développer une perspective à plus long terme et d'avoir des préoccupations d'un niveau supérieur. Tant les travailleurs sociaux de l'AFEJI que les membres des familles roms l'ont souligné. « Le fait de vivre dans les villages d'insertion leur permet de se

---

<sup>20</sup> Travailleur social de l'AFEJI, entretien personnel, 11/12/2016.

reposer. Ils peuvent se relaxer pendant quelques semaines, puis commencer à planifier, à penser à leur avenir et à celui de leurs enfants<sup>21</sup>.» « Avant, on ne pouvait penser à rien d'autre que se nourrir et trouver un endroit où séjourner. Nous avons été expulsés à sept reprises. Les enfants ont très peur d'aller dans les camps depuis que nous en sommes partis (...) ». « Mon épouse et moi passions nos journées à essayer de gagner de l'argent. On n'en gagne pas beaucoup, mais cela prend toute la journée. Je cherchais du fer, elle mendiait<sup>22</sup> ».

- C. Toute tentative d'élargir cette approche aux Roms vivant ailleurs, par exemple dans des camps qui ont été « stabilisés », dans le sens où leurs habitants ne se trouvent plus sous la menace imminente d'une expulsion, se heurterait à de nombreuses difficultés. Il faudrait tout d'abord mobiliser d'autres associations locales, telles que La Sauvegarde du Nord. Un travailleur social l'a dit de façon éloquente : « vous pouvez leur [les Roms qui vivent dans les camps] demander autant de fois que vous le voulez. Ce dont ils ont besoin est clair : manger, trouver de quoi se nourrir, chauffer leurs caravanes pendant l'hiver, trouver du bois ou autre combustible qu'ils utilisent, des vêtements, de l'eau, et tout le nécessaire pour les enfants à l'école. Outre leurs besoins de base, ils veulent gagner de l'argent. Ils demandent donc un emploi, mais ils le veulent tout de suite. Pas demain, parce qu'ils ont besoin d'argent aujourd'hui. Ils sont clairement en situation de dépendance. Donc si vous leur demandez s'ils sont d'accord avec vous, ils diront facilement que oui, ils répondront ce que vous avez envie d'entendre, parce qu'ils ont besoin de vous<sup>23</sup> ».
- D. Le type de participation obtenu a été limité (tant quantitativement que qualitativement), mais une évolution progressive peut être observée. Lors de la plupart des réunions des groupes d'expression, les Roms ont insisté sur des améliorations mineures, essentiellement matérielles, à apporter aux « villages d'insertion » où ils vivent, par exemple, une antenne satellite, un téléviseur, une barrière, des travaux de construction, etc. Ce n'est que progressivement que les réunions ont commencé à aborder d'autres types de demandes, en particulier des demandes concernant les règles d'intégration, par exemple une demande de modification des règles concernant les heures de visite. « Pendant les six premiers mois, 80% des sujets abordés concernaient des demandes matérielles : l'accès à Internet, la télévision, une barrière, le mobilier, etc. Ce n'est que progressivement que les réunions ont commencé à aborder d'autres types de demandes, des demandes concernant les règles d'intégration... Après la formation financée par LERI, les sujets ont changé : les personnes ont commencé à parler de leur passé, de la manière dont elles vivaient avant, dans les camps, en Roumanie. Lors d'autres réunions, elles ont pu parler de l'éducation de leurs enfants, ou de la discrimination en France<sup>24</sup> ».
- E. Les Roms ne vont pas d'eux-mêmes participer davantage. Un environnement propice est nécessaire, ainsi qu'un « animateur ». Dans le cas présent, l'AFEJI a pu jouer ce rôle en mettant à disposition une équipe locale qui croyait en les principes de participation ouverte et libre pour les Roms. Par ailleurs, l'AFEJI connaissait bien les familles roms grâce à de

---

<sup>21</sup> Travailleur social de l'AFEJI, entretien personnel, 11/12/2016.

<sup>22</sup> Membre d'une famille rom vivant dans les villages d'insertion, entretien personnel, 24/3/2016, homme.

<sup>23</sup> Travailleur social de l'AFEJI, entretien personnel, 11/12/2016.

<sup>24</sup> Travailleur social de l'AFEJI, entretien personnel, 5/12/2015.

nombreux mois d'interaction avec celles-ci au préalable. Cela a permis à l'AFEJI de nouer une relation de confiance suffisante avec les familles roms pour que ces dernières envisagent de participer aux groupes d'expression. L'AFEJI entretenait aussi les contacts nécessaires avec les autorités locales pour pouvoir « donner suite aux demandes » des familles roms, étant donné que celles-ci nécessitaient souvent l'intervention de techniciens employés par les autorités locales (par exemple, une nouvelle barrière).

- F. La langue constituait un obstacle significatif à la participation aux réunions pour de nombreux Roms. La commune où les groupes d'expression ont le mieux fonctionné est celle où les familles roms possédaient la meilleure connaissance du français. Un autre moteur important de réussite a été la possibilité pour l'AFEJI de travailler en petits groupes, voire même en duo, afin de faciliter le dialogue. La possibilité d'utiliser le roumain (grâce à l'expert de terrain LERI) a aussi été utile. La présence d'un interprète est souhaitable dans certains cas. Comme un résident d'un village d'insertion l'a expliqué à l'expert de terrain LERI, « C'est très utile, un interprète. C'est plus facile pour nous de parler dans notre langue... J'apprends le français, mais on ne me comprend pas très bien. Le français est difficile. Et vous, vous connaissez la Roumanie, vous savez comment c'est là-bas pour les Roms<sup>25</sup>».
- G. La régularité des contacts était également importante : les réunions des groupes d'expression n'étaient qu'une des formes de contact établi par l'AFEJI avec les familles roms. En tant que gestionnaire des « villages d'insertion », l'AFEJI entretenait des contacts quotidiens avec les familles et cela a grandement facilité les choses en renforçant la confiance des Roms envers les animateurs des groupes d'expression.
- H. Une formation formelle du genre de celle qui a été dispensée dans le cadre du projet est importante, non seulement pour les familles roms mais aussi pour les acteurs non roms qui participent au projet d'intégration, car l'approche RAP demande aussi un changement de mentalité de la part de ceux qui travaillent avec les groupes moins favorisés. Ceux-ci doivent considérer les habitants roms des « villages d'insertion » comme des citoyens, qui ont des droits et des devoirs, et non comme des « victimes » d'injustice ou comme de simples « usagers » d'un service.
- I. Une plus grande implication de la part des autorités locales aurait été utile. Les autorités locales du territoire métropolitain de Lille se sont moins investies dans le projet que prévu. Elles ne se sont opposées à aucune des initiatives proposées, mais elles n'ont pas joué un rôle actif. Cela a donné lieu à certains risques pour le projet de recherche et les interventions LERI, puisqu'en définitive, l'AFEJI avaient besoin d'avoir les autorités locales de son côté pour répondre aux demandes des familles roms.

---

<sup>25</sup> Membre d'une famille rom vivant dans les villages d'insertion, entretien personnel, 24/3/2016, homme.

## 6. Conclusions et recommandations

L'expérience du projet des « villages d'insertion » permet de tirer d'importants enseignements non seulement pour d'autres régions de France mais aussi pour les autorités municipales de toute l'Europe, qui sont confrontées à des tendances migratoires analogues. L'expérience du projet LERI en matière d'accompagnement et de travail dans les « villages d'insertion » afin de mettre en place des groupes d'expression et d'aider les familles roms qui y vivent a donné lieu à diverses réflexions sur la réussite ou l'échec du projet des « villages d'insertion » dans son ensemble. Les facteurs externes susceptibles d'affecter la réussite d'une telle initiative ont été passés en revue dans les sections précédentes. Nous formulons ici trois recommandations :

- 1) Les politiques et les programmes d'intégration doivent être clairs concernant l'objectif des activités et doivent éviter de créer des attentes irréalistes.

Dans le cas des réunions des groupes d'expression, l'objectif avait été clairement établi et communiqué aux Roms dès le départ. L'objectif des réunions était de procéder à des ajustements à l'équilibre de pouvoir au sein des « villages d'insertion », en particulier en renforçant la capacité des familles roms à prendre leurs propres décisions sur les questions qui concernent leur bien-être. Les responsables politiques et les praticiens doivent être modestes à l'égard des changements attendus des programmes d'intégration, ou ils risquent de causer des déceptions et un mécontentement. Ce risque est apparu au cours de la mise en œuvre des groupes d'expression. Comme l'un des co-chercheurs de l'AFEJI l'a noté, « nous avons permis aux Roms d'imaginer beaucoup de choses, nous avons même donné des délais pour mettre en œuvre certaines améliorations concrètes dans leur quotidien ».

- 2) Les politiques et les programmes d'intégration devraient être conçus de manière progressive, itérative, afin de garantir la possibilité d'ajuster le programme à la lumière des nouveaux développements ou besoins.

Les politiques et les programmes d'intégration devraient être structurés de manière cyclique, par exemple en cycles de six mois, avec ensuite un processus de suivi et d'évaluation afin de pouvoir apporter des ajustements à la conception des cycles suivants. Un exemple concret à cet égard a été la décision d'élargir le champ de recherche du projet LERI de Lezennes à l'ensemble des sept communes de la métropole de Lille qui avaient mis en place des « villages d'insertion ». Les réajustements du champ de recherche ont été possibles grâce à la nature cyclique et itérative de la méthodologie RAP appliquée tout au long du projet LERI. La possibilité de planifier à nouveau et d'ajuster les activités au cours de leur mise en œuvre a eu des effets particulièrement positifs pour les projets d'intégration des Roms, étant donné la « distance » historique qui existe entre les communautés roms et les chefs de projet.

- 3) Les politiques et les programmes d'intégration devraient être mis en œuvre à l'aide d'une approche double mêlant professionnalisme et humilité.

L'expérience de l'AFEJI dans la métropole de Lille indique que des professionnels possédant de nombreuses années d'expérience de travail avec les Roms sont

nécessaires pour gérer la fourniture des services sociaux aux familles qui vivent dans des conditions précaires. Cependant, dans ses efforts en vue d'organiser les « groupes d'expression », il est apparu clairement à l'AFEJI qu'elle devait allier son professionnalisme à une nouvelle approche à l'égard des familles roms. L'AFEJI a dû adapter sa position vis-à-vis des habitants roms des « villages d'insertion » et élaborer une approche participative innovante qui tient compte du mode de vie des Roms, basée sur une dynamique de groupe ouverte, dans laquelle les Roms sont traités comme des citoyens à part entière, et où les chefs de projet et les administrateurs les associent pleinement aux processus décisionnels.